



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation sanitaire

Épinal, le 28/10/2021

Les indicateurs en matière de circulation virale sont légèrement orientés à la hausse dans le département des Vosges. La campagne de rappel auprès des plus fragiles se poursuit et les opérations « aller vers » restent nécessaires pour proposer une offre vaccinale d'hyper proximité.

Au 27 octobre 2021, le taux d'incidence s'établit à 17,5 nouveaux cas pour 100 000 habitants (13,6 au 7 octobre 2021). Le taux de positivité s'élève à 0,7% contre 0,3 au 7 octobre. Il reste inférieur aux taux régional et national (Grand Est = 1,3 % / France = 1,7 %). La tension hospitalière est maîtrisée avec 27 personnes hospitalisées pour cause de Covid-19, dont 2 en réanimation.

Les niveaux des indicateurs restent à un niveau assez bas dans notre département. De plus, 79,4 % de la population générale a un schéma vaccinal complet ; 81 % de cette population a bénéficié d'au moins une dose, soit 92 % de la population éligible (personnes âgées de 12ans et plus).

Cependant, nous devons rester vigilants. Dans certains territoires, la situation se dégrade. Hier, ce sont 46 départements au niveau national, dont deux dans le Grand Est, qui se situaient au-dessus du seuil d'alerte avec une incidence supérieure à 50 cas pour 100 000 habitants.

Dans ce contexte, nous rappelons l'importance des gestes barrière et du respect du port du masque dans les lieux clos. Il reste également recommandé de le porter dans des lieux fréquentés ou dans des situations de forte affluence.

Par ailleurs, la Haute Autorité de Santé a alerté en août dernier sur la diminution de l'efficacité du vaccin au-delà de 6 mois, notamment à la souche Delta de la Covid-19, préconisant ainsi un rappel vaccinal pour en éviter ses formes graves et sa contagiosité.

Cette dose de rappel concerne :

- les personnes âgées de 12 à 17 ans, immunodéprimées, ayant une pathologie à haut risque ou une comorbidité.
- les personnes âgées de 18 à 64 ans, vaccinées avec Janssen, ayant une pathologie à haut risque ou une comorbidité, faisant partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée, ou exerçant comme professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier.
- les personnes âgées de 65 ans et plus, quelle que soit leur situation.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



En parallèle, la campagne vaccinale contre la grippe a débuté ce 26 octobre. La double injection de vaccin contre la grippe et du rappel Covid-19 peut s'effectuer simultanément chez les médecins ou dans les centres de vaccination. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15120.

Enfin, afin d'apporter une offre vaccinale d'hyper proximité aux personnes les plus fragiles et les plus éloignées, les opérations « aller-vers » se poursuivent dans le département. Ces actions permettent à la population d'accéder à une primo-injection, à une seconde dose, ou à une dose de rappel.

Le virus n'a pas disparu et l'évolution de la situation sanitaire reste incertaine. Pour prévenir toute reprise d'ampleur de l'épidémie, restons vigilants et respectons les gestes barrière.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

